

Recommandations aux auteurs

1. Soumission et format des articles

L'auteur envoie son article par fichier attaché à craham.tabularia@unicaen.fr ou sur disquette à l'adresse ci-dessous :

Tabularia, CRAHAM, Université de Caen – Basse-Normandie, Esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex

L'article est proposé au comité de rédaction, qui communique ensuite à l'auteur ses remarques.

Après réception de la version définitive, l'article est alors mis en ligne.
Le codage prévu pour les articles est le suivant :

- les textes seront fournis sous forme de fichiers au format Word (version récente) ou RTF ;
- les figures et images seront en priorité en EPS ou TIFF. Des photographies de très bonne qualité sur support papier peuvent être fournies pour être ensuite numérisées.

2. Présentation des articles

Il est recommandé de ne pas excéder 40000 signes par article.

Les titres, intertitres et sous-titres seront distingués du texte et doivent être en bas de casse. La hiérarchie doit être clairement indiquée, mais on évitera de subdiviser au-delà du deuxième niveau.

Chaque article est précédé des indications suivantes : titre, auteur(s) (nom et prénom en toutes lettres), coordonnées, résumé et mots-clés.

Les coordonnées des auteurs doivent comprendre l'adresse institutionnelle (organisme d'appartenance), les adresses postale et/ou électronique.

Chaque article est accompagné d'un résumé en français et en anglais (100 mots ou 500 signes maximum).

Mots-clés : 10 au maximum en français et en anglais.

Langue

La langue de la revue est le français ; des articles en langue étrangère seront toutefois acceptés.

Typographie

Quelques règles usuelles...

Pour l'indication des siècles : utiliser X^e (et non X^è ou X^{ème}) ; écrire « siècle » en entier.

Les mots dans une langue étrangère à celle de l'article (latin, etc.) se mettent en italique.

Distinguer le trait d'union « - » du tiret « – ».

Les indications de pages seront présentées comme suit :

- une seule page : p. 52 ;
- plusieurs pages : p. 52-58.

Utiliser si possible les guillemets à la française « ».

Localisations

Indiquer pour chaque lieu le nom du département, du canton et, le cas échéant, de la commune.

Ex. «Vivant-sous-Vergy^{xxx}»,

^{xxx} Dép. Côte d'Or, cant. Gevrey-Chambertin, c. Curtil-Vergy. Indiquer seulement «chef-lieu de cant.» pour une commune qui est chef-lieu de canton.

Citation des documents

Les titres des pièces manuscrites seront cités entre guillemets. L'auteur reportera précisément le lieu de conservation, le dépôt, la désignation du fonds, de la série (ou de la collection), la cote précise du document. On utilisera les abréviations suivantes :

ms (sans point) = manuscrit ; mss = manuscrits
 coll. = collection ; vol. = volume
 fol. = folio ; rien pour recto (ex. : fol. 44) ; v pour verso (fol. 44v) ; -v pour recto et verso (fol. 44-v)

Arch. nat. = Archives nationales
 Arch. dép. = Archives départementales + nom du département
 Arch. mun. = Archives municipales
 BnF : Bibliothèque nationale de France (et pour les fonds principaux : ms lat. ; ms fr. ; nouv. acq. lat. ; nouv. acq. fr.)
 Bibl. mun. = Bibliothèque municipale

Pour les dépôts étrangers : B L = British library ; NA : The National Archives.

Les autres dépôts (français ou étrangers) seront indiqués en toutes lettres.

3. Notes de bas de page et bibliographie

Une bibliographie terminale, même courte, est souhaitée.

Les notes de bas de page

Présentation des références citées en note :

Pour les références renvoyant à des travaux cités en bibliographie : Nom, année, page(s). S'il y a plusieurs références pour la même année, indiquer, 1999a, 1999b, 1999c...

Pour les sources publiées : l'année sera remplacée par un mot (ou un groupe de mots) significatif du titre. Ex. BATES, *Regesta...*, n° 61, p. 289.

Pour les références concernant des travaux non cités en bibliographie, se reporter aux normes bibliographiques ci-dessous.

Pour la présentation des documents manuscrits cités en note, se référer à la rubrique « citation des documents ».

La bibliographie

Les auteurs seront énumérés dans l'ordre alphabétique. Pour chaque auteur, les travaux seront classés dans l'ordre chronologique. Lorsque plusieurs travaux d'un même auteur apparaîtront pour une même année, la référence sera suivie de la mention année/lettre en gras (ex. : 1999a, 1999b).

Règles générales

Important : les noms des auteurs apparaîtront en petites capitales. Pour faciliter le travail éditorial, il est demandé aux auteurs de saisir le nom avec une majuscule initiale suivie de minuscules.

Nom de l'auteur en PETITES CAPITALES, suivi du prénom indiqué en entier (initiale admise).

Le titre *en italique* pour les ouvrages ou les noms des périodiques ou bien « entre guillemets » pour un article paru dans une revue ou encore les contributions à un ouvrage collectif.

Des variantes sont introduites ensuite en fonction du type de publication :

Ouvrage

NOM, prénom, *Titre : sous-titre*, numéro d'édition, lieu d'édition, nom de l'éditeur (nom de la collection), date d'édition, nombre de volumes, nombre de pages (souhaitable).

EX. BATES, David, *Regesta Regum Anglo-Normannorum. The Acta of William I (1066-1087)*, Oxford, Clarendon Press, 1998, XXXVIII + 1153 p.

Ouvrage collectif

Titre : sous-titre, prénom ou initiale du directeur puis NOM du directeur suivi de (dir.) ou (éd.), lieu d'édition, nom de l'éditeur (nom de la collection), date d'édition, nombre de volumes, nombre de pages (souhaitable).

EX. *La Normandie vers l'an mil*, François de BEAUREPAIRE et Jean-Pierre CHALINE (éd.), Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2000, 222 p.

Contribution à un ouvrage collectif

NOM, prénom, « *Titre : sous-titre de la contribution* », in *Titre : sous-titre* de l'ouvrage collectif, prénom ou initiale du directeur puis NOM du directeur suivi de (dir.) ou (éd.), lieu d'édition, nom de l'éditeur (nom de la collection), date d'édition, pages.

EX. ARNOUX, Mathieu, « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », in *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Pierre BOUET et François NEVEUX (éd.), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 71-82.

Article d'un périodique

NOM, prénom, « Titre : sous-titre de l'article », *Titre* du périodique, tome, numéro, date de publication, pages.

EX. VIOLETTE, Louis, « Le problème de l'attribution d'un texte rouennais du XI^e siècle : les Acta archiepiscoporum Rothomagensium », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 113-129.

Thèse et mémoire inédits

NOM, prénom, *Titre : sous-titre*, thèse ou mémoire, discipline ou spécialité, Université, département, date de soutenance, nombre de volumes, nombre de pages suivi de la mention (dactyl.).

EX. MANEUVRIER, Christophe, *Paysages et sociétés rurales au Moyen Age : le Pays d'Auge jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, Caen, UFR d'Histoire, 1999-2000, 3 vol. 571 p. + 111 fig. et 15 tabl. + 79 p. (dactyl.).